Image not found or type unknown

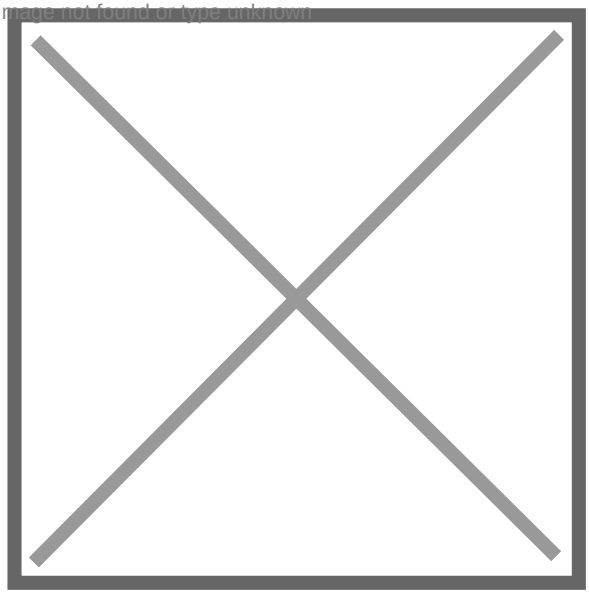

Affiliation fédération (licencier ses adhérents)

Par **gbtb**, le **21/05/2018** à **18:11**

Bonjour,

Mon club de boxe est affilié à 3 fédérations. Une de ses fédérations exige que l'on licencie la totalité de nos adhérents chez elle. Voici ma question : une fédération sportive peut-elle obliger légalement un club a licencié l'ensemble de ses adhérents chez elle alors qu'il existe plusieurs fédérations dans la discipline ? Merci de votre réponse.

Par **morobar**, le **22/05/2018** à **07:25**

Bonjour,
Les conventions formées librement font la loi des parties.
Si une fédération émet l'exigence que vous indiquez, et à condition que cela figure dans ses statuts ou règlements, vous n'avez qu'un alternative, accepter ou ne pas adhérer.

Par **Visiteur**, le **26/06/2018** à **21:45**

Bsr
Vous ne dites pas quel est l'intérêt pour votre association d'ête affiliêe à ces 3 fédés.
Peut-être y a t'il de a concurrence entre elles ?

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés